

Bulletin d'information de vos élus

n°2 - Janvier 2012

Sur ce bulletin, nous vous donnons les dernières nouvelles du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de notre commune de Saint Léon.

Nous vous indiquons dans notre Bulletin d'information n°1 de juillet 2011 qu'en conclusion de l'enquête publique, un avis défavorable, sur la forme et sur le fond, avait été prononcé par le Commissaire Enquêteur sur le projet de PLU. Malgré cela, le 29 septembre 2011, le PLU a été approuvé par une délibération du Conseil Municipal.

Cependant, un groupe de Saint Léonnais, composé de 4 élus et 5 habitants, a porté le dossier devant le Tribunal Administratif, pour demander la suspension puis l'annulation de ce PLU, avec notamment les motifs suivants :

- non respect du quorum nécessaire pour délibérer,
- non respect des modalités de concertation de la population,
- incapacité pour la commune à financer un tel projet.

Le 21 décembre, le Tribunal Administratif a suspendu l'exécution de la délibération du 29 septembre 2011 approuvant le PLU. Le PLU n'est donc plus applicable. L'étude de la demande d'annulation prendra environ 12 à 18 mois.

C'est donc le Plan d'Occupation des Sols qui s'applique. Il est important de noter que le POS est révisable et modifiable, ce qui permet de continuer à faire évoluer la commune, dans le respect de ce texte.

Par ailleurs, la Préfecture a exigé que la **Commune annule cette délibération, jugée illégale**, faute de quorum.

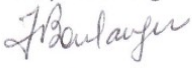



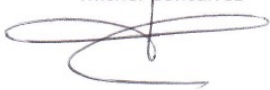

En cette nouvelle année, nous souhaitons :

- un assainissement collectif à Caussidières,
- une meilleure organisation des Conseils Municipaux, avec des commissions régulières et pertinentes,
- une communication accrue vers les habitants,
- plus de soutien aux associations et leurs bénévoles.

En bref, plus de démocratie sur notre commune.

Nous allons constituer un collectif pour réfléchir ensemble à l'avenir de notre commune. Si vous voulez vous joindre à nous pour partager votre vision du développement de Saint Léon, merci de nous contacter à l'adresse suivante : elus.stleon@ml.free.fr.

Nous continuerons à vous informer au travers de bulletins, des événements majeurs impactant notre commune. En restant à votre écoute,

Jocelyne Boulanger 	Françoise Cases 	Sylvie Combelles 	Gérard Dubac 
Michel Goncalvez 	Christian Mazas 	Béatrice Simon 